



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise à 2x2 voies de la rocade ouest de Colmar - phase 2 : engagement de la concertation publique le 6 mars

La Collectivité Européenne d'Alsace et ses partenaires lancent la concertation publique liée à la mise à 2x2 voies de la rocade ouest de Colmar (ROC) phase 2. Elle se tiendra du lundi 6 mars au vendredi 31 mars 2023.

La section Ligibel/déviations de Wintzenheim qui représente la 1^{ère} phase a été mise en service en 2011. Les prochains travaux concernent les parties Ingersheim/Ligibel entre la RD415 et l'avenue de l'Europe, déviation de Wintzenheim/carrefour des Oignons-échangeur Ricoh sur une longueur totale de 4,6 kilomètres.

Cette opération d'envergure, portée par la Collectivité européenne d'Alsace en partenariat avec l'Etat, la Région Grand Est et Colmar Agglomération vise à fluidifier et sécuriser les déplacements des usagers. Le transit des véhicules légers et des poids lourds sera amélioré, ce qui évitera le report de trafic dans les villages environnants.

Le carrefour à feux, route de Colmar, à Wintzenheim, appelé « la Halte de Wettosheim » sera maintenu dans sa conception actuelle à savoir un carrefour à feux. Les autres intersections seront des carrefours à sens giratoire.

Des protections acoustiques sont également prévues avec notamment le mur anti-bruit présent au nord du tronçon qui sera prolongé de 400 mètres. Dans cette même zone, à proximité du central commercial, le passage à niveau sera supprimé.

L'écologie au cœur du projet

Priorité est donnée à l'intégration du projet dans le paysage local avec la réutilisation optimale de l'infrastructure existante. Le franchissement de cet axe routier par les adeptes des mobilités douces a été largement pris en compte.

Ainsi, des passages inférieurs piétons, cyclistes sont prévus. Les continuités en 2 roues et écologiques seront assurées. Des voies cyclables sur une longueur de 2 kilomètres seront créées, et seront accessibles aux tracteurs lorsqu'elles sont situées à proximité immédiate du vignoble.

Une aire de covoiturage de 30 places est aussi programmée à Wettolsheim, ainsi qu'un nouveau giratoire au niveau du Tiefenbach.

Les milieux naturels ont été pris en compte. Malgré un secteur majoritairement artificialisé, le projet traverse le cours d'eau Logelbach à Ingersheim et ses zones humides. Ces milieux sensibles, les ressources en eau, la faune et la flore locales, dont la ripisylve - formations végétales sur les berges - du Logelbach et du carrefour de la déviation de Wintzenheim seront préservés.

S'exprimer sur le projet : de nombreuses possibilités

De nombreuses possibilités sont offertes par la CeA à la population, aux riverains, aux usagers et autres acteurs du territoire afin de s'exprimer librement sur l'aménagement de la rocade ouest de Colmar :

Transmettre un mail à l'adresse « rocadeouestcolmar@alsace.eu » ou adresser un courrier à « rocade ouest de Colmar, Collectivité européenne d'Alsace, Direction des Routes, des Infrastructures et des Mobilités, Place du Quartier-Blanc, 67964 STRASBOURG Cedex9 » ;

Inscrire sa contribution :

sur les registres de concertation mis à disposition en Mairies d'Eguisheim, d'Ingersheim, de Wettolsheim et de Wintzenheim,

ou lors des permanences en Mairie de Wettolsheim les lundi 20 et mardi 28 mars de 8h à 10h, en Mairie de Wintzenheim les mardi 21 mars de 8h à 10h et mercredi 29 mars de 14h à 16h ;

Participer à la réunion publique le mardi 14 mars à 18h30 à l'espace culturel Arthuss, 2 avenue de Lattre de Tassigny à Wintzenheim.

Des expositions en Mairies de Wettolsheim et de Wintzenheim seront par ailleurs accessibles au public.

Un bilan de la concertation sera rendu public et servira de base au projet définitif.

A noter : les informations sur la concertation demeurent disponibles sur les sites alsace.eu et infochantiers.alsace.eu.

Contact presse :

Anne Pradines

Attachée de presse

Collectivité européenne d'Alsace

Tél : 06 75 55 23 61

anne.pradines@alsace.eu